

d'Aumale afin d'être autorisé à visiter les collections de Chantilly, et que S. A. R. lui fera savoir, dans quelques jours le moment où cette visite pourra avoir lieu.

M. le président tient la Société au courant de ce qu'il a fait au sujet du monument de la défense de Compiègne en 1814. Il a adressé au Conseil municipal une demande afin d'obtenir l'autorisation de faire élever le monument projeté à l'extrémité du Cours, entre le pont et la rue Solferino. Le Conseil municipal a paru disposé à accueillir favorablement cette demande et l'a renvoyée à l'examen de la commission des travaux. Sur la demande de celui-ci, M. Stra, architecte de la ville, a bien voulu se charger de faire le croquis d'un avant-projet qui permettra de juger de l'aspect du monument, sans, toutefois, que ce croquis puisse engager en rien la Société qui, ne sachant encore quel sera le montant de la somme à affecter à cette dépense, ne peut encore se prononcer sur le caractère définitif de ce monument.

La Société désigne pour la représenter au Congrès archéologique de France à Clermont-Ferrand, MM. le baron de Bonnault, Raymond Chevallier et Leman, et au Congrès historique belge de Tournai, MM. le président Sorel et Raymond Chevallier.

M. de Marsy communique à la Société deux impressions compiégnoises récemment offertes à la Bibliothèque de la ville de Compiègne par M. Francis de Roucy : 1^o Recueil de plusieurs craisons et élévations très dévotes. A Compiègne, de l'imprimerie, de L. Bertrand, 1767, in-16, relié en maroquin brun, avec fleurs de lys sur le dos et aux angles. Ce petit volume fort rare passe pour avoir été réuni par la fille de Louis XV, sœur Louis de France, qui devint religieuse et mourut au Carmel de Saint-Denis ; 2^o l'Almanach de Compiègne, de 1788, imprimé par Bertrand.